



Développer l'économie circulaire

Contrairement au modèle économique du «prendre - fabriquer - jeter», l'«économie circulaire» repose sur la création de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.

La Commission européenne souhaite une nouvelle approche ambitieuse en matière d'économie circulaire à travers un nouveau plan d'action, présenté d'ici la fin 2015. Quatre commissaires européens sont chargés de ce dossier : le premier vice-président Frans Timmermans chargé de l'amélioration de la réglementation, des relations interinstitutionnelles, de l'État de droit et de la Charte des droits fondamentaux, Jyrki Katainen, vice-président pour l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité, Karmenu Vella, chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche et Elżbieta Bieńkowska, chargée du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME. L'économie circulaire revêt donc plusieurs enjeux et doit mobiliser des énergies de divers horizons. Le passage à une économie plus circulaire pourrait promouvoir la compétitivité et l'innovation en suscitant de nouveaux modèles d'entreprises et de nouvelles technologies, et contribuer ainsi à la croissance et à la création d'emplois, tout en protégeant l'environnement en évitant le gaspillage des ressources. Plus d'information sur : <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>